

DEVELOPPEMENT DURABLE ET ECOCITOYENNETE

ELÉMENTS DE RÉFLEXION POUR ÉLABORER UNE STRATÉGIE D'ANCRAGE DANS LE SYSTÈME SCOLAIRE

Yvan CARLOT – IUFM de Lyon

AXE DE REFLEXION AYANT GUIDE LA PRESENTE COMMUNICATION :

Comment élaborer des comportements écocitoyens qui ne soient pas limités dans le temps et à certains espaces ? C'est à dire comment réussir une éducation pérenne...

SOMMAIRE :

Le présent texte reprend en grande partie les données contenues dans le diaporama accompagnant la communication. La structure complète de ce diaporama était le suivant :

ECOCITOYENNETE ET FORMATION DES ENSEIGNANTS

Première partie = L'arrière- plan théorique

1A - Préciser la notion de développement durable.

1B - Construire le concept d'écocitoyenneté : les deux faces de Janus.

1C – Revisiter l'apprentissage par la transversalité.

Deuxième partie = Quid au niveau de la formation des enseignants ?

2A – Elaboration d'une matrice.

2B – Elaboration d'une stratégie de mise en œuvre.

Troisième partie = Débats et ouvertures

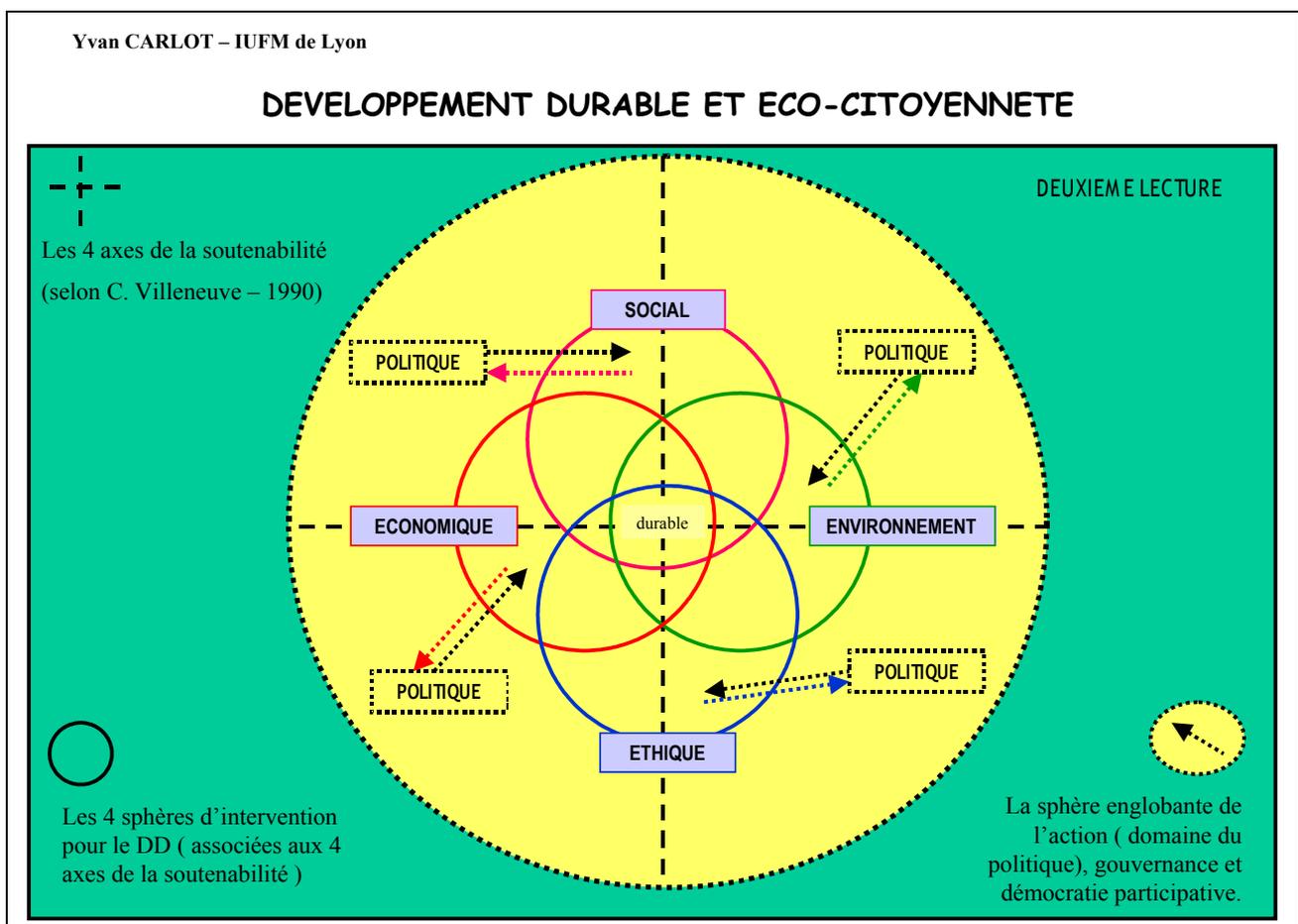
Au cours de la présente intervention, seules les parties suivantes ont été développées :
Dans la première partie, l'approfondissement du concept d'écocitoyenneté sous forme de métaphore filée « *les deux faces de Janus* », à partir d'apports initiaux. Et dans la deuxième partie, les premières pistes de travail pour l'élaboration d'une matrice pouvant servir de base pour des stratégies de formation. Cette proposition n'a pour ambition que d'ouvrir un débat constructif afin que le mot d'écocitoyenneté, mot à la mode tout comme l'expression de développement durable et utilisé sans précaution, ne reste pas qu'une formule creuse.

PREMIERE PARTIE = L'ARRIERE- PLAN THEORIQUE

1A - La notion de développement durable dans l'optique de la construction du concept d'écocitoyenneté, essai de modélisation :

Ce schéma complète le schéma classique¹ correspondant à la définition initiale du développement durable, schéma largement diffusé mais notoirement insuffisant car il n'intègre ni la dimension éthique, ni la dimension politique. Si l'on n'intègre pas ces deux dimensions, le développement durable n'est qu'une coquille creuse, sans finalité ni conscience. Du point de vue pédagogique, si ce schéma initial a l'avantage de la clarté pour introduire le concept auprès des élèves, on ne peut se satisfaire d'un système incomplet qui gomme ou qui, pour le moins, édulcore notablement les aspects les plus importants de ce concept qui reste encore objet de débat. Le présent schéma (figure 1) prend en compte les apports de Claude VILLENEUVE, à savoir les quatre axes de la soutenabilité (à préférer au terme de durabilité)². Cette lecture n'est pas la seule possible, d'autres schémas sont réalisables pour modéliser ce qu'est le développement durable en tant que système conceptuel. Mais c'est ce dernier qui est retenu afin de pouvoir mieux mettre en lumière la relation consubstantielle qui existe entre développement durable et écocitoyenneté. En particulier il permet la mise en évidence de cette sphère englobante de l'action où se situent non seulement tout ce qui concerne la bonne gouvernance, la nécessaire démocratie participative et mais aussi l'écocitoyenneté.

FIGURE 1



¹ Schéma composé de trois sphères celle du social, celle de l'économique et de l'environnement. Cf. Pierre CHASSANDE « Développement durable : Pourquoi ? Comment ? » Edisud 2002, p.148

² Claude VILLENEUVE, cité par Béatrice NOEL dans les actes du colloque « L'écodéveloppement en Méditerranée » Corte, janvier 1996, p.79

Tous les éléments-clés du concept ne sont pas pour autant présents, en particulier la temporalité avec la dimension intergénérationnelle et la dimension géographique abordant les relations avec les pays défavorisés traditionnellement désignés sous le vocable de « rapports Nord – Sud(s)³ ». Pourtant cette double solidarité fait aussi partie de l'écocitoyenneté.

1B – La construction du concept d'écocitoyenneté :

- **Les points de départ** guidant la présente réflexion sont les écrits de François AUDIGIER sur la citoyenneté, les nouvelles citoyennetés (1999)⁴ et d' Alexandre ROESCH traitant de l'écocitoyenneté (2003)⁵ ainsi que les propos d' Alexandre KISS sur la responsabilité (2003) cités par A ROESCH⁶. Ces lectures clarifient le cadre conceptuel.

Tout d'abord, pour François AUDIGIER, définir la citoyenneté est une « mission impossible » ou qui relève pour certains d'un « un concept flou ». Il rappelle aussi qu'il y a « au centre, le noyau dur de la citoyenneté politique » mais qu'il existe « trois étages pour la citoyenneté », la civile (les libertés), la politique (droits et devoirs politiques), la sociale (liée au statut personnel, à l'intégration à la vie économique et à la société). Parmi les élargissements contemporains, F. AUGIGIER note l'émergence des citoyennetés européennes mais aussi « la citoyenneté planétaire ou mondiale... qui devient une échelle de pensée utile et pertinente ». Dès lors, « la question de la participation se pose différemment ; elle change d'échelle ». On peut considérer que la citoyenneté liée aux droits de l'homme à l'environnement s'intègre à ces trois étages et que les 21 principes contenus dans la Déclaration de Rio (1992)⁷ sur l'environnement pose les bases de cette citoyenneté planétaire.

Ensuite, pour Alexandre ROESCH, « La consécration progressive d'un droit de l'homme à l'environnement amène tout naturellement à questionner son pendant, le devoir de l'homme envers l'environnement »⁸. A. ROESCH précise que « l'émergence d'un droit de l'homme à l'environnement et de son corollaire, un devoir de l'homme envers celui-ci, remodèle la conception très protéiforme que l'on peut avoir de la citoyenneté ». En conséquence, il y a « la nécessité d'approfondir le volet comportemental de ce devoir de l'homme envers l'environnement » car il existe un « réel déséquilibre entre l'agencement de droits toujours plus étendus et protégés et l'énonciation de devoirs vagues ». En effet, « la démarche asymétrique consacrant des droits sans envisager des devoirs... ne permet pas de dépasser le stade de la déclaration de bonnes intentions ». Pour réduire l'« écart important entre intériorisation des principes et mise en pratique régulière », il y a la « nécessité de faire émerger de nouveaux types de comportements regroupés dans la notion d'écocitoyenneté ».

Enfin, pour Alexandre KISS, l'écocitoyenneté doit apprendre à intégrer les « contingences environnementales dans le comportement citoyen ». Le but est l'émergence « d'une conscience généralisée incitant tous les individus à prendre en compte dans leurs actions

³ Guide Novethic, avril 2002, cité par G. FERONE et alii, « Ce que développement durable veut dire » ENSAM 2004, p.6

⁴ François AUDIGIER « L'éducation à la citoyenneté », INRP 1999, p.55 à 65

⁵ Alexandre ROESCH « L'écocitoyenneté et son pilier éducatif : le cas français » L'Harmattan 2003

⁶ Alexandre KISS conférence Palais de l'Europe, Strasbourg, Avril 2003 cité par A.ROESCH p. 12

⁷ Cf. Pierre CHASSANDE op citée, p.163 à 166

⁸ Cf. la Convention d'Aarhus de juin 1998 retranscrite dans le droit français par une loi de février 2002

quotidiennes les conséquences que leurs actes sont susceptibles de produire sur l'environnement, dans le présent, mais aussi à moyen et à long terme». La construction de ce nouveau comportement « s'ancre profondément dans l'idée de responsabilité qu'a l'homme envers l'environnement ». Comment cerner cette responsabilité pour que se mettent en place de puissants leviers d'actions qui permettront à chaque individu de refuser fatalisme ou sentiment d'impuissance ? Pour cela, A. KISS demande à ce que « cette notion doit être envisagée de façon pragmatique surtout à l'échelle de la planète » et que « l'éducation s'avère en être le principal levier ».

Pour construire les fondements de l'écocitoyenneté, c'est-à-dire construire la notion de responsabilité, en particulier la responsabilité civique de l'homme envers l'environnement, A. ROESCH demande que soit d'abord mise en perspective la « rupture du lien » entre l'homme et le monde naturel. Ensuite, il faut explorer les deux volets fondamentaux du comportement de l'individu :

- être un consommateur averti,
- être un citoyen actif et réactif.

C'est pour Alexandre ROESCH
« autant de défis pour l'éducation ».

Le cadre ainsi posé et pour préciser encore un peu plus les concepts afin de mieux assurer ces défis, il est apparu nécessaire - dans une optique d'« historien-géographe » - d'explorer deux axes intrinsèquement liés :

- La différenciation des temps et des espaces de l'écocitoyenneté, en essayant de définir cette double temporalité et cette double échelle spatiale.
- La différenciation entre comportements et attitudes en fonction de cette double temporalité et de cette double échelle spatiale.

- **Les deux faces de Janus, métaphore de l'écocitoyenneté?** Janus, dieu italique et romain représenté avec deux visages, dieu initial des commencements et gardien des portes (2 faces), a le don de la « double science », celle du passé et du futur.

En effet, chaque personne se construit et agit selon deux temporalités qui interagissent :

Le vécu , l'immédiat

← **Le perçu , le lointain** →

De plus, elle est tiraillée par un quadruple tropisme dont il est important de (faire) prendre conscience : d'un côté, l'*individu* prioritairement « égocentrique » ; de l'autre, le *citoyen* plus ou moins conscient de ses responsabilités dans le domaine politique ainsi que de ses droits civiques et accessoirement de ses responsabilités sociales. Du côté de l'individu, on trouve le « *consommateur* » à la recherche d'un meilleur bien-être et d'avantages matériels qui le transforme en acteur économique par ses attentes consuméristes, son désir d'élever son niveau de vie et celui de sa famille. Du côté du citoyen, on trouve - en quelque sorte à l'opposé - un autre type d'acteur que l'on peut désigner comme « *penseur – militant* » qui prend conscience soit d'enjeux « environnementaux » qui peuvent le concerner directement lui ou ses proches, soit d'enjeux se situant à une autre échelle que celle de son vécu quotidien. Ainsi se met en place cette double différenciation, celle des temporalités et des échelles spatiales. L'individu « consommateur » se positionne dans un espace fondamentalement local, celui de la coquille de son habitus et dans une temporalité courte qui est celle de son quotidien, de l'immédiateté.

Alors que le citoyen « penseur-militant » s’inscrit sur une autre tendance : il cherche à se projeter au niveau de la planète Terre (aux échelles méso et macro) et dans une temporalité longue, celle des générations mais aussi de l’évolution du système-terre.

INDIVIDUS

« Acteurs / Consommateurs »

« Penseurs /

Militants »

CITOYENS

Or, en chacun de nous et en fonction de notre formation, de notre sensibilité et de nos perceptions, on retrouve ces quatre tropismes selon des gradients différents, gradients qui évoluent en fonction des situations. Voilà une des difficultés majeures à laquelle se heurtent non seulement le domaine de l’action écocitoyenne mais aussi la pérennisation de celle-ci.

À cette double temporalité et spatialité correspondent deux types d’actions qui ne peuvent se confondre mais qui pourtant se complètent. Le premier type porte sur le vécu dans sa quotidienneté : il s’agit plus de comportements que la pression sociale pousse à adopter ; alors que le second type peut s’interpréter comme une projection sur le long terme librement assumée.

L’individu « consommateur » agit s’il perçoit un intérêt, un avantage immédiat qu’il soit en particulier financier, fiscal, social... ou que cela lui demande que peu d’efforts. Le tri des déchets en est l’archétype. La puissance publique peut agir relativement efficacement par la réglementation voire la coercition qui entraînent des modifications de comportements (campagnes pour la réduction de la consommation d’eau, pour les économies d’énergie). Souvent de grands organismes comme l’ADEME ou l’UFC⁹, ainsi que des entreprises comme EDF servent de relais auprès de l’opinion publique pour la sensibiliser et stabiliser ces changements. Mais qu’en est-il quand cette pression sociale diminue ? Souvent les vieilles habitudes reprennent le dessus pour certaines catégories de personnes si ces modifications de comportements n’ont pas été profondément ancrées, c’est-à-dire lorsqu’il y a eu absence d’une formation initiale, généralement dans le cadre scolaire. Ici « l’agir correct » s’obtient en donnant du sens qui le justifie socialement.

Le citoyen « penseur-militant » agit différemment : il modifie par lui-même son regard et adopte de nouvelles postures plus en rapport avec les enjeux du développement durable. Il le fait afin de mieux se positionner par son souci de s’informer que se soit par les médias ou que se soit par des lectures sur des questions « chaudes » en rapport avec le devenir de la Terre et des sociétés humaines. Il le fait par sa participation à des réunions de tous types (de la réunion de quartier aux séminaires ou colloques), par son militantisme au sein des innombrables structures associatives ou ONG qui prennent en charge l’un des multiples problèmes générés par la technologie ou les inégalités internes aux sociétés. Enfin, il module son action au quotidien en faisant la part entre le mode de vie actuel dans son fonctionnement parfaitement

⁹ ADEME : Agence de l’Environnement et de la Maîtrise de l’Energie ;
UFC : Union Française des Consommateurs.

intégré et ses choix pleinement assumés. En somme, « l'agir correct » est structuré par une éthique construite.

Si ces deux types d'actions permettent donc de distinguer la modification des comportements et l'adoption de nouvelles postures, elles ont aussi une traduction au niveau des hommes politiques et des décideurs : d'un côté on a le représentant élu qui intervient fondamentalement dans le double cadre d'une circonscription définie et d'échéances électorales régulières. D'un autre côté, on a le politique qui se place dans un contexte spatial et temporel différent, en jouant soit un rôle de « passeur », dans la législation nationale, des avancées que sont les textes des conventions internationales, soit un rôle de « visionnaire » par la rédaction de rapports, véritable soubassement de la fonction politique qui est, truisme aidant, d'anticiper pour mieux gérer l'avenir.

Il n'est pas question de limiter la fonction politique des élus et décideurs à ces seules fonctions, leurs tâches sont beaucoup plus complexes. D'autant que la démocratie électorale les oblige à être tout à la fois d'un côté comme de l'autre. De plus, il faut rappeler que ces femmes et ces hommes sont aussi des individus et des citoyens, donc soumis aux mêmes tropismes que leurs compatriotes.

Ce travail d'explicitation était nécessaire afin de mieux identifier les domaines de l'écocitoyenneté et les modes d'action possibles. Cette analyse se schématise comme suit :

FIGURE 2

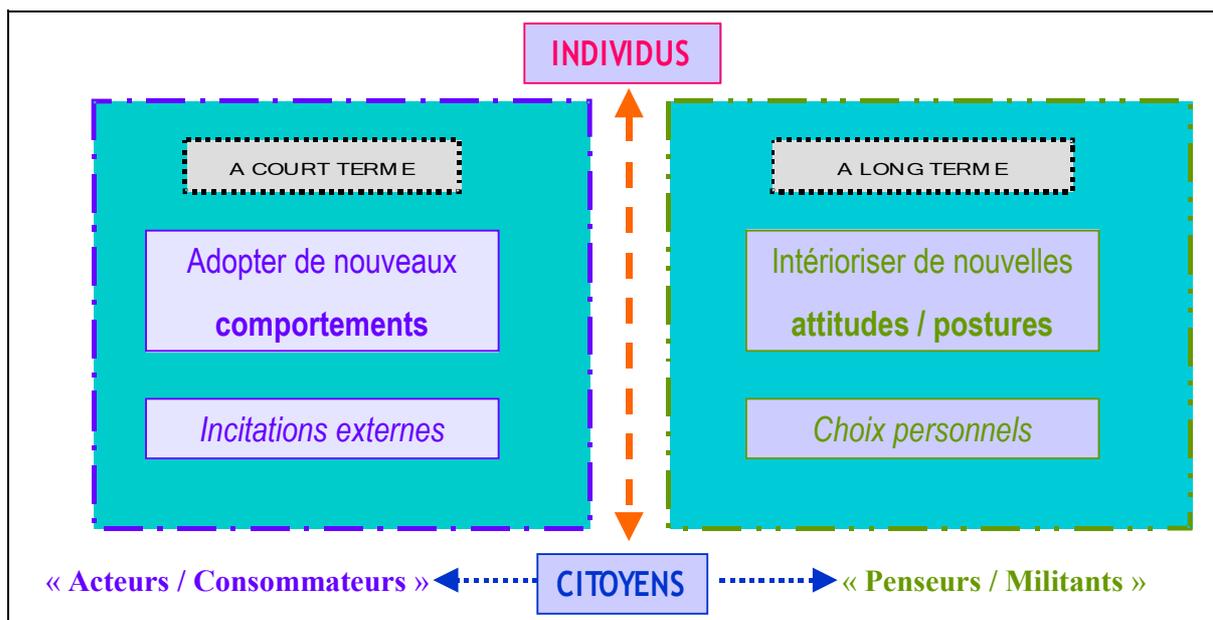
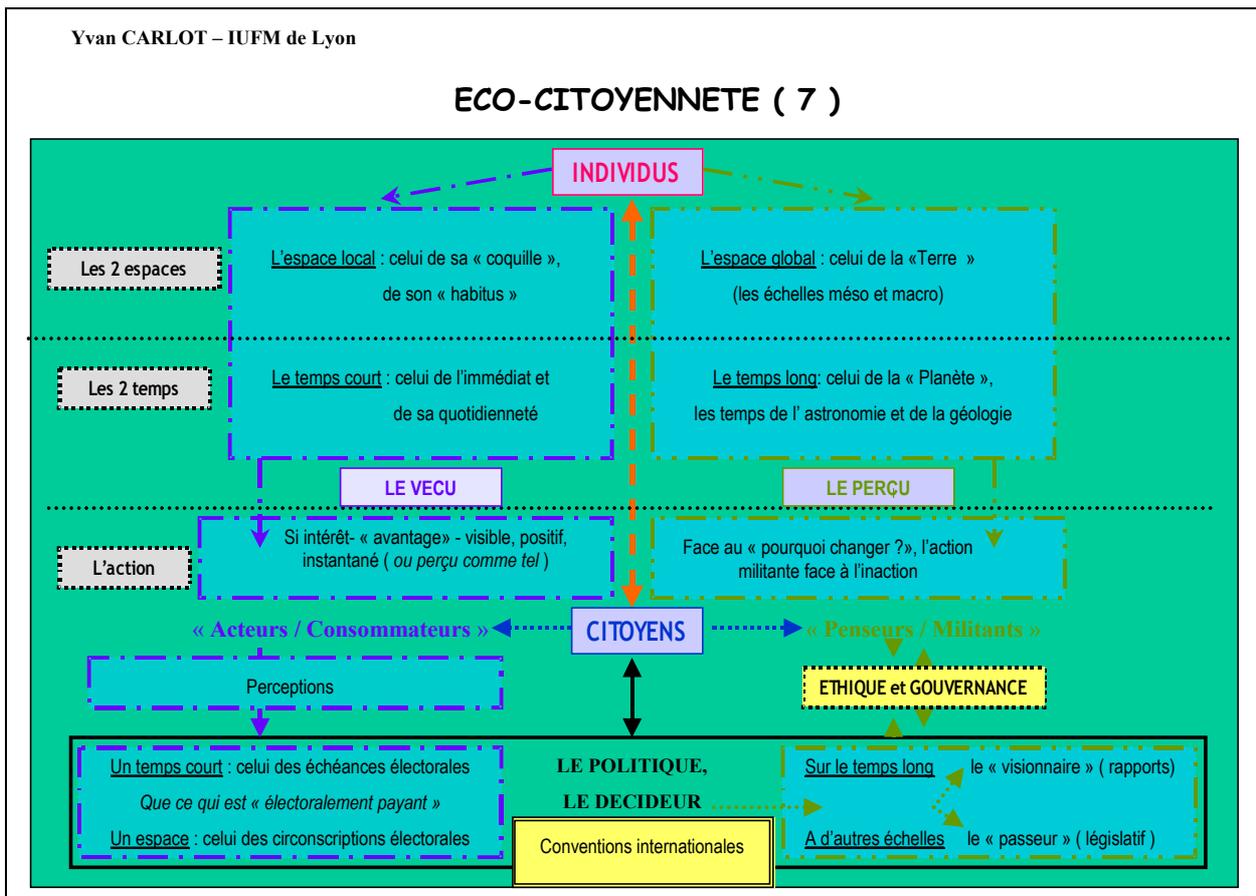


FIGURE 3



- **Quatre niveaux de responsabilité** peuvent être aisément s'identifier sur les axes de la soutenabilité définis par C. VILLENEUVE. Il s'agit de la responsabilité économique (avec pour grands thèmes, l'emploi, la production et les modes de consommation, la gestion des risques technologiques...), de la responsabilité environnementale (avec pour grandes questions, la sauvegarde de la biodiversité et des écosystèmes, la gestion des ressources naturelles...), de la responsabilité sociale (avec pour grands sujets, la qualité de vie, la cohésion et la solidarité, la réduction de la pauvreté et des inégalités...), de la responsabilité éthique (avec pour objet de débats, le contrôle de la technosphère, le principe de précaution, la bonne gouvernance, la participation...) Mais il n'est pas question d'instaurer une hiérarchie entre ces niveaux de responsabilité, ni de scinder dans l'action ces quatre niveaux ; il s'agit plutôt de savoir comment les exercer simultanément. Question de dosages... Enfin, deux domaines d'exercices de ces responsabilités sont à rappeler : celui des individus, dans leurs actes au quotidien et celui des collectivités, dans leurs choix et leurs décisions.

L'écocitoyenneté représente un véritable enjeu global qui s'impose à tous et qui s'avère « incontournable ». On comprend pourquoi A. ROESCH parle de défis. Mais comment inscrire cet enjeu dans la formation ? L'objectif est de passer des mots et des formules à un corps opératoire d'opérations mentales et d'actes révélateurs de l'exercice de ses responsabilités. Dans le cadre d'une formation, il semble qu'une matrice permettrait d'avoir une vision d'ensemble sur les différents éléments présentés précédemment et surtout permettrait l'élaboration de stratégies éducatives aussi cohérentes que possible tout en prenant en compte cette richesse contenue dans écocitoyenneté.

DEUXIEME PARTIE = L'ÉLABORATION D'UNE MATRICE

Immédiatement, toute une série d'interrogations surgit. On peut relever les suivantes :

- Comment permettre aux apprenants d'appréhender les « deux faces de Janus » mais aussi de saisir les ambiguïtés contenues dans l'écocitoyenneté ?
- Comment passer de « *faire des citoyens responsables* » à « *construire l'écocitoyen* » ?
- Comment passer de l'intention et de la formation à l'action ?
- Qu'est-ce que l'agir correct, l'agir éthique, l'agir cohérent ?
- Quel est le rôle des controverses dans la construction de l'écocitoyenneté ?

Cette dernière question est essentielle car sans débat contradictoire sur des questions sociales « chaudes » ou sur des problèmes scientifiques qui concernent « l'environnement », l'écocitoyenneté ne restera qu'une formule pieuse. Dans le système scolaire français actuel, la pédagogie de projet et l'E.C.J.S ouvrent des voies intéressantes pour amener hors du cadre disciplinaire, les enseignants à s'en emparer de controverses mais ils restent, pour l'instant, bien en deçà des possibilités ouvertes dans le cadre institutionnel. Cette timidité peut s'expliquer par le poids de la « neutralité » et d'une certaine réserve liée à la laïcité.

FIGURE 4

Ouvrir le fichier intitulé en cliquant dessus « [YC_MatriceFormation2.doc](#) »

En guise de conclusion provisoire, cette proposition est tout d'abord à compléter et à améliorer car d'autres points de vue sont possibles tant le champ est vaste et des apports comme ceux de Lucie SAUVÉ peuvent enrichir la discussion. Ensuite, il s'agit maintenant à mettre en œuvre avec tous les aménagements nécessaires des procédures opératoires avec des classes. S'ouvre tout un domaine d'expérimentation et de recherche que des équipes comme celles de l'INRP peuvent explorer afin que soient proposées des stratégies d'enseignement qui débouchent sur ces changements de comportements et surtout sur l'adoption de nouvelles postures qui engagent durablement les jeunes en formation dans le système scolaire.

A l'IUFM de Lyon, une première application s'est mise en place au cours de l'année 2005 - 2006 à travers deux « séminaires structurants » afin d'accompagner deux douzaines de professeurs stagiaires ayant choisi pour leur mémoire professionnel d'aborder dans le cadre de leur stage en établissement, le développement durable. Ce sont des stagiaires d'Histoire-Géographie, de Sciences Economiques et Sociales au centre de Lyon ; de stagiaires de l'enseignement professionnel : génie civil et génie électrique, comptabilité bureautique, biochimie génie biologique, biotechnologie, lettre-histoire au centre de Villeurbanne. Avec des classes de collège et de lycées, avec des élèves de cinquième, de seconde, de BEP, de baccalauréat professionnels et des étudiants de BTS, il s'agit surtout de voir comment ces nouveaux enseignants vont aborder cette problématique. Mais il est trop tôt encore pour tirer un quelconque bilan.

ELEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES :

AUDIGIER François « *L'éducation à la citoyenneté* », INRP 1999.

CHASSANDE Pierre « *Développement durable : Pourquoi ? Comment ?* », EDISUD 2002.

FERONE G. et alii, « Ce que développement durable veut dire », ENSAM 2004.

ROESCH Alexandre « *L'écocitoyenneté et son pilier éducatif : le cas français* », L'Harmattan 2003.

SAUVÉ Lucie « *Education et environnement à l'école secondaire* », Editions logiques Montréal 2001

SAUVÉ Lucie « *L' Education relative à l'Environnement : entre modernité et postmodernité, les propositions du développement durable et de l'avenir viable* », UQAM 1998.

Actes du colloque « *L'écodéveloppement en Méditerranée* » Corte, janvier 1996.

Actes du colloque « *L'écocitoyenneté, des idées aux actes favorables à l'environnement* » Marseille, Novembre 2004.

Actes du colloque « *Le développement durable ?* » IFREE-ORE, La Rochelle, Novembre 2004.

Actes du colloque « *Education à l'environnement et institution scolaire* » IFREE-ORE / IUFM / Université, La Rochelle, juin 2005.

MOTS CLES :

Développement durable, Ecocitoyenneté, Institution scolaire, Matrice de formation, Responsabilité.